LE NUMÉRO : [illegible] CENTIMES

Édition du « RÉVEIL DU NORD » 186, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

MARDI 20 AOUT 1929.

BUREAUX : ROUBAIX { Téléph. 9-51 45, rue de la Gare, 45

TOURCOING { Téléph. 9-35 8, rue Desurmont, 8

Directeur : Eug. GUILLAUME

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

Le bilan de l'activité métallurgique du Nord

L'INDUSTRIE métallurgique du Nord travaille depuis un an avec una grande activité, laquelle s'étend à tous les compartiments.

Les statistiques qui viennent d'étra publiées pour l'année 1928 traduisent déjà cette activité par des chiffres nettement en hausse sur ceux de 1927.

C'est ainsi que pour le département du Nord, la production de fonte s'est élevée à 983.588 tonnes contre 883.908 ; celle du fer et de l'acier soudé par réchauffaga à 60.290 tonnes contre 50.204 ; celle de l'acier fondu au convertisseur acide à 23.248 tonnes contre 24.198, au convertisseur basique, à 568.824 t. contre 462.787 ; enfin celle de l'acier fondn au four à sole acide et au four à sole basique à 531.852 tonnes contre 424.186 tonnes.

Vingt deux usines ont participé à l'ansemble de cette production, avec 10 hauts fourneaux actifs, 8 fours à puddler, 8 fours à souder, 22 convertisseurs acides, 12 convertisseurs basiques, 3 fours à sole acide, 30 fours à sole basique et 3 fonrs à 6 creusets.

En outre, trois usines minéralurgiques ont produit 57.339 tonnes de zinc (contre 56.226 tonnes en 1927), plus 230 tonnes de plomb et 734 kilogs d'argent.

Dans le Pas-de-Calais, il a été élaboré : 70.984 tonnes d'hémalite de moulage ; 14.319 tonnes de fonte Martin ; 73.867 tonnes de fonte Thomas ; 2,238 tonnes de fonte Spiegel ; 30.430 tonnes de ferro-manganèse et 118,904 tonnes d'acier fondu.

L'année 1929 a été plus favorable encore et l'activité s'est considérablement accrue. Malheureusement cette activité ne peut, faute de main-d'œuvre, atteindre tout le développement désirable.

La plainte est générale et le manque de main-d'œuvre s'étend aussi bien aux spécialistes qu'aux ouvriers qualifiés et aux manœuvres.

On peut, sans exagération aucune, nous a-t-il été dit, fixer à 20.000 le nombre d'ouvriers qui font actuellement défaut dans la métallurgia du Nord et particulièrement dans la grosse industrie et les usines de mécanique et de transformation des régions de la Sambre et de l'Escaut.

Des industriels vont chercher du personnel jusqu'en Europe Orientale. Mais ici se présente una autre difficulté : le logement de cette main-d'œuvre supplémentaire.

D'autre part on s'efforce d'améliorer l'outillage.

Bref, partont c'est un vigoureux effort ponr sortir de la situation, situation qui favorise malheureusement la concurrence étrangère.

Pulsse cet effort porter bientôt ses fruits et procurer à notre industrie métallurgique et aux laborieuses populations qui en vivent, de longues années de prospérité.

Etienne DARRIC.

UN OFFICIER DE LA MARINE BRITANNIQUE VA CONNAITRE AUX INDES UNE FEMME MYSTÉRIEUSE..

Une grave affaire de recel de métaux dans le Pas-de-Calais

D'importantes quantités de plomb, zinc, cuivre, etc..., auraient été livrées à des établissements lillois

A la suite de la déclaration d'une personne bien connue, mais désirant garder l'anonymat, la gendarmerie de NŒUX-LES-MINES a ouvert une enquête au sujet d'une importante affaire de recel de métaux qui a abonti à l'arrestation, au domicile de M. Robert F..., 26 ans, chauffeur de taxis, rue de la Gare, à NŒUX-LES-MINES, de Paul Carette, 37 ans, brocanteur, demeurant à BEUVRY. Carette aurait livré, du 16 juillet au 10 août, avec la complicité de R. F..., à des établissements lillois, 137 kilos de plomb, 4 kilos de zinc, 17 kilos de bronze, 38 kilos d'aluminium et 2.388 kilos de cuivre rouge, consistant en fils et câbles usagés et fusées d'obus.

D'après Carette, les marchandises lui étaient livrées la nuit entre NŒUX et MAZINGARBE par cinq hommes, âgés de 20 à 25 ans, dont il ignore les noms et étaient transportées directement à LILLE par les soins de R... F... La répartition des bénéfices se faisait au domicile du chauffeur, après livraison des marchandises.

Interrogé, R... F..., reconnnt bien avoir effectué, la nuit, les livraisons indiquées plus haut pour le compte de Carette. Il déclara, en outre, que les matériaux lni étaient remis, non pas entre NŒUX et MAZINGARBE, comme le prétend Carette, mais snr la route qui conduit à VERMELLES, sur le territoire de BULLY, et par nn homme d'une quarantaine d'années dont il na connait ni le nom, ni même le signalement. D'après ses déclarations, il anrait été payé par Carette comme il l'anrait été par tout antre client pour ses voyages de nuit. Enfin, il nie que les personnes ayant procuré les métaux aient été payées chez lni.

Carette, qui a été condamné déjà plusieurs fois, a fait l'objet de deux contraintes par corps et de trois contraventions pour défaut de registre de brocanteur, défaut de patente et défaut d'inscription au registre du commerce. Il a été écroué à la prison de Béthune. L'enquête continne.

Un train dérailla et 43 personnes furent blessées

On mande de Colombus (Ohio) : Un train de Pennsylvanie a déraillé près de Condit (Ohio). 43 personnes ont été blessées, dont [illegible] grièvement.

La sauvage agression de communistes hongrois à Roubaix

Parmi les 20 blessés, cinq sont sérieusement atteints. Six arrestations ont été opérées. D'autres fugitifs sont recherchés

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Dans une information, hâtivement téléphonée, nous avons relaté, à grands traits, dans notre édition de lundi, la scène de banditisme qui eut pour théâtre le Cercle Catholique Hongrois, que dirige, au N° 100 de la rue Saint-Antoine, Mlle Derville.

C'est un acte inouï, perpétré et exécuté avec des méthodes qui sont une injure aux idées de progrès de notre siècle. Cela nous

La maison où se déroula la bagarre communiste à Roubaix.

reconduit à l'époque des bandes équipées et armées qui dépouillaient la malle-poste et rossaient le guet.

Il est grand temps qu'on contrôle sévèrement les sujets étrangers qui viennent chercher en France une hospitalité complaisante, généreuse et facile, et qui, en retour, se conduisent en vrais apaches.

Une vieille rancune

Pour si étrange que cela soit, il y a, à Roubaix et dans les environs immédiats, près de cinq cents familles hongroises ! Elles ont été attirées, en nos murs par l'intensité de la production textile, qui, paraît-il, manquerait de main d'œuvre locale, et introduites en France avec la plus grande facilité. Ces familles se sont logées, comme elles ont pu, puis, obéissant à un besoin de groupement sur la terre étrangère, elles se sont réunies. Les unes, sont allées au Parti communiste, dont le siège est à « La Prolétarienne », 218, Boulevard de Belfort. Les autres se sont donné rendez-vous, dans un immeuble de deux étages, situé au n° 100 de la rue Saint-Antoine, siège du Cercle Catholique Hongrois.

Dans cette maison, les hongrois catholiques fréquentent tous les jours. Ils y trouvent des jeux, des boissons hygiéniques, un théâtre, une bibliothèque, des journaux et revues.

Ils s'y rencontrent, parlent leur langue, évoquent leur pays. Un aumônier hongrois, l'abbé Kurcz y est attaché.

Or, on le devine, entre ces deux fractions aux idées opposées, une vieille rancune, qui date de trois ans, est allée s'accusant tous les jours. Les communistes sont furieux de la prospérité du Cercle Catholique Hongrois. Ils ont multiplié démarches et menaces pour entraîner leurs compatriotes vers la « Prolétarienne » et la « Banque Ouvrière et Paysanne ». Ils ont éprouvé un complet échec. Des conflits individuels ont éclaté, parfois, au cours des rencontres, dans la rue, à l'usine, mettant aux prises catholiques et communistes. L'orage était dans l'air. Voici comment il a éclaté.

Altercations autour d'une église

Dimanche 18 août, dans une chapelle, dite des Carmélites, située rue Saint-Antoine, à quelques mètres du Cercle Catholique Hongrois, les membres de ce Cercle, à 11 h. 30, faisaient dire un service religieux pour honorer Saint-Etienne, leur grand patron.

La colonie catholique hongroise était nombreuse et le service allait s'achever, quand, soudain, cinq ou six compatriotes, connus pour être des communistes militants, entrèrent dans la chapelle, d'autres se répandirent aux abords et distribuèrent un journal communiste, rédigé en hongrois et imprimé à Paris. C'est une feuille d'extrême violence, qui déclare la « guerre aux « fascistes » et aux « corbeaux » à la solde de Horty ». Il y eut, à la sortie de l'office, entre les frères ennemis, une première altercation. Les uns reprochèrent aux communistes leur attitude. Les communistes accusèrent de trahison les catholiques. Pourtant on s'en tint à de simples injures ponctuées de menaces, le poing tendu.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un crime a-t-il été commis à La Madeleine-lez-Lille ?

Certaines constatations à propos de la mort du tisserand Sentraine feraient croire à un assassinat

Nous avons relaté dans une précédente édition dans quelles circonstances des ouvriers de la Cotonnière de Fives découvrirent, samedi 10 août, à quatre heures du matin, en se rendant à leur travail, le corps d'un homme gisant inanimé sur le trottoir de la rue de Marquette. Le docteur Depreux, avisé aussitôt, fit transporter à l'hôpital Saint-Sauveur à Lille, le malade qui était dans un état grave, sous le coup, semblait-il à un premier examen, d'une congestion.

On ne put, à ce moment, établir l'identité de l'homme, qui n'avait aucun papier sur lui. Il devait succomber le lendemain soir, sans avoir repris connaissance.

Les quelques traces de coups qu'on avait pu relever au visage semblaient provenir d'une chute. M. Hénaut, juge d'instruction, à Lille, ouvrit une instruction et on parvint à l'identifier. Il s'agissait d'un ouvrier tisserand, M. Arthur Sentraine, âgé de 55 ans, originaire de FLEURBAIX, séparé d'avec sa femme, qui habite Erquinghem-sur-la-Lys, et demeurant à La Madeleine.

Un nouvel examen du cadavre, auquel fut commis M. le docteur Muller, médecin-légiste a permis de relever à la nuque et dans la région occipitale droite, des traces ecchymotiques qui semblent provenir de coups. Si l'on retient que Sentraine a été retrouvé sans papiers ni argent et que, d'autre part, des habitants du quartier auraient entendu des appels au secours dans la seconde partie de la nuit, on peut se demander si l'ouvrier tisserand n'aurait pas été assommé puis dévalisé.

La police mobile enquête activement sur cette mort mystérieuse.

L'enquête de police

La premières tâche du Parquet dès qu'on eut recueilli les bruits, assez vagues à vrai dire, auxquels nous faisons allusion plus haut, était de faire pratiquer l'autopsie. Le magistrat, M. Hénaut, n'a pas encore en mains le rapport médico-légal, mais les constatations faites par M. le docteur Muller permettent de soupçonner dès maintenant l'agression ou une rixe. La police enquête activement sur les habitudes d'Arthur Sentraine et aux fins de savoir où il aurait passé la soirée du vendredi. La tâche est rendue assez difficile par les écarts d'intempérance auxquels se livrait fréquemment l'ouvrier tisserand et qui le menaient dans les estaminets de plusieurs quartiers.

Une commission rogatoire a été adressée également aux policiers qui entendront Mme veuve Sentraine, domiciliée à ERQUINGHEM-SUR-LA-LYS. Il y a peu de choses à attendre de ce côté, car Sentraine avait abandonné le foyer et ses cinq enfants, qui restaient autant dire sans nouvelles de lui. Nous avons rencontré Mme Sentraine, née Célinie Vandorren, qui habite seule, ses enfants étant mariés, un modeste baraquement à l'entrée d'Erquinghem, à hauteur du pont d'Eliots. La veuve, qui n'avait pourtant pas eu à se féliciter de la conduite d'un mari qui l'abandonna deux ans avant la guerre accueillit douloureusement la nouvelle de sa disparition, qu'elle apprit en parcourant notre journal. « Mon mari, nous dit-elle, avait le vice de boire, déjà au temps où nous nous sommes mariés, en juin 1899. Nous avons eu six enfants et je patientai de longues années avec l'espoir qu'il parviendrait à se corriger. Mais l'existence devint finalement impossible et nous dûmes nous séparer en 1912. Je pardonnai au début de la guerre quand nous nous retrouvâmes réfugiés en Vendée, mais au retour à Erquinghem la vie commune redevint impossible. Il partit travailler à Lilla de son métier qu'il pratiquait avec beaucoup d'habileté. Depuis, je ne l'ai pas revu et n'ai eu que de rares nouvelles par mes enfants. »

Etant donné ses habitudes d'intempérance, Arthur Sentraine se sera-t-il querellé avec des compagnons de passage ou aura-t-il été victime d'un guet-apens au sortir du café ? Les habitants de la rue de Marquette qui ont déclaré avoir entendu des appels et des plaintes dans la nuit du 10 août seront à nouveau interrogés.

R. B.

UN CAMELOT SE SUICIDA DANS LE METRO

Hier matin, à 7 h. 30, à la station du métro Richard-Lenoir, à Paris, M. Marcel Brestrelfer, camelot, 23 ans, demeurant 4, rue Jouy-Rouve, s'est jeté sous une rame se dirigeant vers la gare du Nord. Dégagé par les gardiens de la paix et les mécaniciens de la station, il a été admis à l'Hôpital Saint-Louis, dans un état désespéré. La circulation a été interrompue 20 minutes. Le commissaire de police du quartier enquête.

Un surveillant de chantiers grièvement blessé par un coup de feu

Au cours d'une ronde de nuit, le surveillant des chantiers du Nouveau-Port, à Strasbourg, M. Knoblach Georges, a essuyé un coup de fusil. Blessé grièvement, il a été transporté à l'hôpital. L'agresseur, inconnu, a disparu dans l'obscurité. Une enquête est ouverte.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

L'Institut Industriel du Nord de la France

Nous continuons ci-dessous notre enquête sur l'orientation des études et la préparation professionnelle de la jeunesse.

L'Institut Industriel du Nord de la France a été fondé en 1872 par le Département du Nord et la Ville de Lille, en vue de former des ingénieurs pour les principales industries de la région. Il est reconnu par l'Etat, qui y entretient des prêts d'honneur et les diplômes qu'il délivre sont contresignés par le Ministre qui a l'enseignement technique dans ses attributions.

La durée normale des études est de trois années.

Les candidats possédant la première partie du baccalauréat, un brevet de l'Enseignement primaire supérieur ou le certificat d'Etudes pratiques industrielles, sont admis de droit en année préparatoire ; les candidats pourvus du baccalauréat complet, mention « mathématiques », du Brevet supérieur ou du Brevet des Ecoles Nationales Professionelles sont admis de droit en 1re année de génie civil. Les autres doivent attendre l'âge de 17 ans dans l'année de leur admission et subir un examen comportant trois épreuves écrites et quatre épreuves orales. L'examen a lieu à l'Institut Industriel, 17, rue Jeanne d'Arc, à Lille, en deux sessions commençant respectivement le quatrième jeudi de juillet et le premier jeudi d'octobre.

Les études sont à la fois théoriques et pratiques. Les élèves ne se spécialisent véritablement qu'en troisième année, c'est-à-dire après avoir suivi en commun tous les cours fondamentaux dont l'ensemble constitue, à proprement parler, un enseignement polytechnique.

Les élèves qui satisfont aux examens de sortie obtiennent le diplôme d'ingénieur mécanicien, d'ingénieur électricien ou d'ingénieur chimiste, suivant leur spécialisation. Les ingénieurs sont, à leur sortie de l'Ecole, demandés dans la France entière et même à l'étranger. L'Association des Anciens Elèves qui reçoit de très nombreuses offres, facilite au surplus, le placement des ingénieurs qui peuvent s'élever aux plus hautes situations industrielles.

Le prix de l'internat complet est de 5.600 fr. en année préparatoire et 6.000 francs les autres années. L'Etat, les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, les principales villes de la Région du Nord et l'Association des Anciens Elèves accordent des bourses ou des prêts d'honneur aux élèves-ingénieurs dont les ressources sont insuffisantes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat de l'Institut Industriel du Nord de la France, 17, rue Jeanne d'Arc, à Lille.

L'École Nationale d'Arts et Métiers de Lille

Créée par une loi du 10 mars 1881 et ouverte le 15 octobre 1900, l'École d'Arts et Métiers de Lille, occupe de spacieux bâtiments boulevard Louis XIV. Elle a pour but de former des chefs d'atelier, des ingénieurs et des industriels, versés dans la pratique des arts mécaniques.

La durée des études est de trois ans.

L'enseignement théorique, toujours dirigé dans le sens des applications, comprend un programme de mathématiques générales ; des notions de cinématique et de mécanique générale et appliquée, de physique et chimie générale avec leurs principales applications industrielles, le dessin industriel, la technologie, la comptabilité, législation et hygiène industrielles et diverses matières d'enseignement général.

L'enseignement pratique se donne dans quatre ateliers spéciaux : ajustage, menuiserie et modèles, fonderie, forge et chaudronnerie et comporte avec les travaux pratiques de mécanique, d'électricité, de physique et de métallurgie, un horaire de 5 heures par jour.

Conditions d'admission. — L'admission se fait par voie de concours. Les délais d'inscription sont fixés au 30 avril de chaque année. Le concours est ouvert aux jeunes gens de nationalité française âgé d'au moins 16 ans, de 19 ans au plus, titulaires soit du certificat d'études pratiques industrielles, soit du brevet d'enseignement primaire supérieur ou du certificat d'études secondaires du 1er degré délivré aux élèves des lycées et collèges à la suite de leur premier cycle d'études.

Le concours d'admission comporte des épreuves écrites et graphiques, des épreuves orales et une épreuve de travail manuel.

La rentrée des élèves admis est fixée au 1er octobre. Les taux de la pension sont fixés comme suit : internat, 3.000 francs ; demi-pension, 2.250 francs ; externat, 875 francs.

Des bourses ou fractions de bourses ont été fondées par le département, certaines communes, la compagnie des chemins de fer, les groupements industriels et Chambres de Commerce. L'Etat accorde également des bourses aux élèves dont les familles ont préalablement fait constater l'insuffisance de leurs ressources. Ces bourses ont le caractère de prêts d'honneur consentis sur l'engagement des bénéficiaires d'en restituer le montant dans un délai de 10 ans, à compter de leur sortie.

Les brevets d'ingénieurs des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers sont délivrés par le Ministre aux élèves de troisième année ayant satisfait aux examens généraux de sortie. Les jeunes ingénieurs sont très recherchés par l'industrie et l'Ecole les aide à trouver une situation en rapport avec leurs aptitudes et connaissances techniques.

R. B.

Un audacieux cambrioleur a été arrêté dans l'Aisne

Il a opéré de multiples fois dans le Pas-de-Calais et dans la Somme

Depuis plusieurs mois les cambriolages étaient de plus en plus nombreux dans le Pas-de-Calais et la Somme. La police mobile de Lille qui avait envoyé deux inspecteurs à la recherche de l'auteur de ces méfaits a pu découvrir le coupable.

En effet, MM. Rousseau et Perrin, après une enquête laborieuse, ont réussi à arrêté à Villers-Saint-Christophe (Aisne) un nommé Wladislas Armatys, 25 ans, né à Jastrzltz (Pologne) qui a reconnu, après avoir été habilement cuisiné, être l'auteur de sept cambriolages.

Cet individu, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a déjà été condamné à trois ans de prison pour des délits du même genre que ceux signalés.

Les inspecteurs qui n'ont pas borné leur tâche à l'arrestation, espèrent que ce nouveau [illegible] avouera d'autres forfaits.

Le "Zeppelin" a atterri hier à Tokio

Il a mis 102 heures pour aller de Friedrichshafen au Japon, parcourant une distance évaluée à douze mille kilomètres.

Berlin, 19. — L'agence Wolff annonce que le Comte Zeppelin », qui était passé à 8 h. 50 (heure de l'Europe centrale) au-dessus de l'aérodrome de Kasimugaura a atterri à 11 h. 27 après avoir avoir survolé Tokio pendant plusieurs heures.

15.000 personnes acclament le dirigeable

Kasimugaura, 19. — Une foule évaluée à plus de quinze mille personnes, où l'on remarquait les ministres de la Marine, de la Guerra et des Communications, ainsi que l'ambassadeur d'Allemagne, a accueilli par des vivats retentissants le « Comte-Zeppelin », quand sa masse argentée, luisant sous le soleil, parut à l'horizon embrumé, tandis que plusieurs centaines de marins préparaient l'atterrissage.

Dès que le dirigeable fut signalé, quatre avions de la marine, accompagnés de l' « Europe », dans lequel le baron de Huenefeld vola d'Allemagne au Japon, l'an dernier, se portèrent à sa rencontre ; il était déjà escorté de trois autres avions.

A 4 heures 18, volant à environ 900 pieds d'altitude, par brise modérée, il survolait l'aérodrome, tandis que des vivats reprenaient de plus belle et qu'une musique de la marine jouait l'hymne national allemand. Puis, le « Comte-Zeppelin », planant majestueusement, se dirigea vers l'Ouest et disparut dans le lointain pour aller survoler Tokio et Yokohama, avant d'atterrir à l'aérodrome de Kasimugaura.

Au dessus de Tokio

Les éditions du soir des journaux berlinois sont presque exclusivement consacrées au voyage du « Comte-Zeppelin ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Une nouvelle tentative de traversée aérienne de l'Atlantique

Trois aviateurs suisses se sont envolés hier matin du Portugal à destination de New-York.

Lisbonne, 19. — L'avion de Kaeser « Jung Schweitzerland » a pris le départ à 7 h. 18 d'un champ situé près d'Alverca à destination de New-York.

On sait que l'aviateur Oscar Kaeser et ses compagnons de route Tschopp et Luscher sont de nationalité suisse.

Depuis une semaine au Portugal, ils s'étaient livrés à des essais très encourageants.

A l'heure de l'envolée...

L'avion « Jung Schweitzerland », a décollé après avoir parcouru 1.200 mètres. Plusieurs aviateurs portugais étaient présents au moment du départ et jusqu'à l'heure de l'envolée ; ils ont donné à leurs camarades suisses tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles.

L'avion transporte 2.200 litres d'essence. Les aviateurs ont dit toute leur confiance dans la réussite de leur raid. Outre un canot pneumatique, ils emportent des masques avec réservoir à oxygène permettant une immersion de plusieurs minutes, des bombes à fumée, des fusées, des cannes à pêche, du chocolat, de l'eau, du champagne et un appareil à distiller l'eau.

Les conditions météorologiques

Au moment du départ les informations météorologiques indiquaient un beau temps jusqu'aux Açores et un temps médiocre près de la côte américaine, avec tendance à amélioration. On ignorait les conditions atmosphériques sur l'Atlantique du delà des Açores.

Un appareil français

L'aviateur suisse Kaeser, est accompagné du navigateur Tschopp et du mécanicien Luscher, tous deux également de nationalité Suisse. L'appareil et le moteur utilisés pour la circonstance sont de construction française. Ils sont, en effet du même type que ceux employés par l'aviateur Lalouette et l'ingénieur Richard pour leur mission au lac Tchad et ensuite par Bailly, Reginensi et Marsot, lorsque ces trois hommes réussirent le raid Paris-Saïgon et retour. L'avion est monoplan muni d'un moteur de 230 CV. seulement. Des réservoirs supplémentaires ont été disposés dans le fuselage ; ils peuvent contenir 2.300 litres d'essence permettant un vol ininterrompu de 50 heures à une vitesse moyenne horaire de 155 kilomètres.

Une tragédie de la jalousie à Loos-en-Gohelle

Parce qu'elle avait dansé avec un soldat, un mineur frappa d'un coup de couteau sa fiancée

Un pénible drame vient de mettre en émoi la commune de Loos-en-Gohelle : un jeune mineur, fou de jalousie, frappa sa fiancée à la sortie d'un bal, sous prétexte qu'elle avait dansé avec un soldat, ami de son frère. Il avait prémédité son acte, et déclara même qu'il regrettait de ne pas avoir tué celle qui le trompait.

« Papa, il m'a tuée ! »

Dimanche, vers 21 heures, M. François Bouillez, 41 ans, journalier à Loos-en-Gohelle rue des Vieux-Mineurs, se trouvait au Café Langbam, rue Supervielle, face au bal Delestrez, cité de la Fosse N° 5 des Mines de Béthune, lorsque, tout à coup, il vit entrer en coup de vent dans le café, sa belle-fille : Julienne Hermant, âgée de dix-huit ans, en service chez un avocat de la place de l'Esplanade à Lille, venue en permission chez lui, qui se jeta dans ses bras en criant : Papa, il m'a tuée ! » ; elle désignait ainsi son fiancé : Fortuné Gallet, qui venait de lui porter un coup de couteau dans le dos.

M. Bouillez constata, en effet, que la jeune fille avait son corsage maculé et que d'une profonde plaie s'échappait du sang en abondance. — M. le docteur Fourdinier, mandé d'urgence, vint aussitôt prodiguer des soins empressés à Julienne Hermant, qu'il fit transporter à son domicile, en déclarant que la blessure était grave.

Voilà les gendarmes !

Les gendarmes Hamy et Dupont, des brigades de Liévin, en tournée de nuit dans la commune, furent aussitôt informés et ouvrirent une enquête. Des témoins de la scène dramatique leur apprirent que le meurtrier avait regagné son domicile, cité de la Fosse II des Mines de Béthune, N° 535.

Les gendarmes apprirent, en outre, que Gallet en était à sa deuxième tentative : deux heures auparavant, alors qu'il était de service sur le Champ de Foire de Grenay, l'agent de police Joseph Dangain avait désarmé le fiancé jaloux alors que, porteur d'un rasoir, il essayait d'accoster Julienne Hermant pour la frapper et lui « faire son affaire ». Après une lutte un peu vive, le policier réussit à calmer l'énergumène, qu'il gratifia d'un procès-verbal.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Après la Coupe Aéronautique des Mines de Béthune

Le départ du vainqueur de cette compétition, M. Auger que l'on voit dans la nacelle et qui gagna déjà la coupe en 1928.

Des feux d'artifice explosèrent au passage d'une noce

Trois tués — Trente-deux blessés

On mande de Secunderabad (Indes Anglaises) :

Des feux d'artifice ayant fait explosion lors du passage d'un cortège nuptial à Bidar, trois personnes ont été tuées et 32 blessées.

Une piscine avec une plage à Paris

On a inauguré à Paris la nouvelle piscine Molitor. Cette piscine permet aux baigneurs de se reposer sur une plage de sable et donne à ceux-ci l'illusion d'être loin de Paris. Notre photo montre une vue générale de la piscine et de ses balcons. (W. W. Ph.)

Une victoire cycliste française

(Ph. H. Manuel)

Une revanche du match de Zurich s'est disputée à Buffalo et le coureur français Michard a emporté la palme. On voit sur notre photo [illegible] qui mène devant Michard qui va gagner.